

La Lettre de votre députée **Marietta KARAMANLI**

Députée de la Sarthe
Cantons du MANS, de CHANGÉ et de SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE
Vice-Présidente de Le Mans Métropole chargée de l'habitat
et Jean-Luc Fontaine - Suppléant
Elu municipal et communautaire

N°12 - 2017



Mes prochaines permanences

La liste de mes prochaines permanences peut être obtenue en téléphonant : 02 43 86 91 91, en consultant mon site internet, en m'écrivant à : contact@mariettakaramanli.fr ou auprès des Mairies.

Pratique

Où me contacter

Permanence parlementaire
39, rue Evrard au Mans
72100 LE MANS
(dans les quartiers sud
près avenue Félix Geneslay)
02 43 86 91 91
courriel : contact@mariettakaramanli.fr

Suivre mon actualité sur le net

<http://mariettakaramanli.fr/>
<http://www.assemblee-nationale.fr/>
(cliquez sur 577 députés)
Sur Twitter@MKaramanli72

Mes collaborateurs/trices au Mans et en Sarthe sont à votre disposition pour vous recevoir, vous aider dans vos démarches et me transmettre vos demandes et projets.

Financée sur mes indemnités d'élué, cette lettre d'informations est sans publicité commerciale. Seule une petite partie de mes interventions et travaux parlementaires y est retracée. Vous pouvez retrouver d'autres informations sur mon site, Twitter ou Facebook. Sont aussi disponibles régulièrement des lettres « Rapide info » diffusées par courrier ou courriel.

Vous tenez entre vos mains ma 12^{ème} lettre d'information. Il s'agit comme d'habitude pour moi de rendre compte de ce que j'ai fait et continue de faire à l'Assemblée Nationale et en circonscription pour améliorer la situation du pays, rendre plus simple et plus sûre la loi pour tous, dans un monde souvent complexe pour ne pas dire compliqué, améliorer l'accès aux services publics, protéger les droits et sécuriser les parcours professionnels et sociaux des Sarthois et Manceaux.

Classée 10^{ème} députée la plus « influente »

J'ai été heureuse qu'un récent classement me classe 10^{ème} (dans les 10 meilleurs) sur 577 députés parmi les députés les plus influents de l'Assemblée Nationale (voir Le Maine Libre du 23 février 2017).

Ce classement s'est fondé sur l'évaluation de mon travail, réalisé, mais pas toujours connu, pour améliorer la loi en France et en Europe, notamment par des amendements adoptés et des rapports faits au nom des commissions auxquelles je participe au sein de l'Assemblée Nationale.

Il s'agit d'une forme de reconnaissance de mon engagement au service de nos concitoyens depuis plus de quatre ans.

Un travail à votre service

C'est une fierté pour moi d'avoir fait mon travail et ce dans une période difficile (suites de la crise économique, tensions internationales, terrorisme, endettement public), avec la volonté d'adapter sans « casser », de protéger en responsabilisant, de combattre la précarité en donnant des perspectives à tous.

Ce combat je le mène et j'entends, avec votre soutien, le mener encore pour plus de protection et plus d'innovation.

Cordialement



A la rencontre des habitants, sur le marché de CONNERRÉ



Marietta KARAMANLI assidue à l'Assemblée avec le souci de l'efficacité



Marietta KARAMANLI « Etre à l'écoute et expliquer »

Economie - Emploi

Des aides publiques utiles pour accompagner l'insertion et le retour vers l'emploi : plus de 10 000 personnes concernées en Sarthe

Si le chômage recule en France pour la 1^{ère} fois depuis 2008, plusieurs aides publiques mises en place entre 2013 et 2015 ont permis l'embauche de plusieurs milliers de personnes en Sarthe : 1622 places d'apprentis dans les très petites entreprises depuis 2015 ; 1 066 contrats de professionnalisation ; 753 contrats de génération ; 5 562 contrats aidés en 2015 et 2016 ; plus de 500 jeunes en service civique en 2016. Il faut y ajouter la garantie jeune : près de 650 jeunes recevant une formation complémentaire. Au total ce sont plus de 10 000 personnes qui ont trouvé un emploi, une formation et un accompagnement dans notre département prenant en compte leurs parcours ou leur projet professionnel, et cela sans dérégulation brutale des rémunérations ou du droit. Par ailleurs plus de 75 000 demandes d'aide à l'embauche dans les PME ont été déposées en Sarthe en 2016.

Finances publiques et fiscalité

Du mieux à poursuivre

Plusieurs mesures fortes ont été adoptées par l'Assemblée Nationale à l'occasion du vote de la loi de finances pour 2017 (le budget de l'Etat) et de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2017. Côté loi de finances et dépenses, le déficit public qui aura été de 3,3 % en 2016 devrait être inférieur à 3 % en 2017.

Parallèlement en matière de dépenses ont été fléchés, au titre des mesures nouvelles, trois milliards € pour l'école et l'enseignement supérieur et deux milliards € pour l'emploi.

Une nouvelle baisse de l'impôt sur le revenu

S'agissant des particuliers, l'impôt sur le revenu devrait baisser de 20 % pour cinq millions de ménages, ce qui soutiendra le pouvoir d'achat et la consommation. Cette baisse concerne à taux plein les couples gagnant jusqu'à 3 400 € de salaire net et les personnes seules gagnant jusqu'à 1 700 €. Ces plafonds sont évidemment augmentés pour les ménages ayant des enfants : les couples avec trois enfants y seront éligibles jusqu'à des revenus de 4 800 €. Les personnes ayant un revenu fiscal de référence inférieur à 18 500 € auront donc une réduction d'impôt de 20%.

Un crédit d'impôt pour les emplois à domicile

La réduction d'impôt en faveur des services à la personne sera transformée en crédit d'impôt, qui bénéficiera à des centaines de milliers de foyers modestes, notamment de retraités. Actuellement, les personnes qui emploient une personne à leur domicile bénéficient d'une réduction de leurs impôts mais nombreux sont ceux qui ont plus recours à ces emplois à domicile, les retraités et les handicapés, qui n'étant pas imposables ne peuvent prétendre à cette réduction. Avec un crédit d'impôt ces personnes recevront de l'argent de l'administration fiscale. Cette mesure devrait bénéficier à 1,3 million de ménages et permettra une baisse du reste à charge sur les dépenses de service à la personne de l'ordre de 20% en moyenne, au bénéfice principalement des personnes âgées. J'ai soutenu et voté ces mesures.

CSG en baisse pour plus de 6 500 sarthois retraités

J'ai présenté et fait adopter un visant à modifier les seuils permettant aux personnes retraitées de bénéficier du taux réduit et du taux nul de la CSG. En Sarthe, ce sont 6 537 foyers qui devront ainsi bénéficier d'un allègement de 25 à 45 euros par mois (entre 300 et 540 € par an).

Concurrence fiscale entre Etats européens : y mettre fin

L'Union européenne a demandé à la multinationale Apple de rembourser à l'Etat Irlandais la somme de 13 milliards d'euros considérant que les avantages fiscaux accordés l'avaient été de façon induue. Selon les données disponibles, ladite entreprise a bénéficié d'un taux d'imposition sur ses bénéfices européens de 1 % en 2003, taux qui a diminué jusqu'à 0,005 % en 2014. L'Europe a considéré que ces avantages, en réalité les conditions légales fixées, constituaient des avantages concurrentiels injustifiés. Cette décision ouvre la voie à une nécessaire harmonisation de la politique fiscale à l'égard des très grandes entreprises qui peuvent

échapper à l'impôt sur les sociétés dans l'Union en enregistrant toutes leurs ventes dans un pays plutôt que dans les pays où leurs produits sont effectivement achetés. Le principe devrait être que si des entreprises génèrent des profits dans un pays européen, elles doivent y payer des impôts, en accord avec les lois fiscales nationales, sans pour autant que cela ne fausse la concurrence entre entreprises et entre États. Je soutiens cette position qui doit profiter aux contribuables et salariés français.

Promouvoir le savoir-faire français

Je suis intervenue en faveur des entreprises françaises qui prennent l'engagement de produire et de proposer aux consommateurs des biens ayant une durée de vie et donc réparables au-delà de la durée légale de garantie, pendant plusieurs années (10 ans par exemple). Ces entreprises mettent à disposition des clients des pièces de réparation à un coût abordable. Une telle démarche permet de produire des biens durables, à l'origine majoritairement française, au-delà de la durée légale de garantie. J'ai demandé au gouvernement des mesures incitant les consommateurs à donner priorité à ces achats.

Services publics

Aller à La Poste

J'ai, en séance publique, interrogé le secrétaire d'Etat chargé du budget, sur l'avenir des bureaux de la Poste en Sarthe et au Mans.

En effet plusieurs décisions, annoncées ou en préparation, laissent craindre une réduction des services, notamment au Mans à la Cité des Pins ou dans les communes rurbaines de Changé, Connerré, Saint-Mars-la-Brière, Yvré-l'Évêque,



A Changé avec les élus et les usagers pour défendre le bureau de Poste

Savigné-l'Évêque et Montfort-le-Gesnois. J'ai fait valoir que l'enjeu était autant le maintien

du service pour l'envoi et le retrait du courrier que celui de l'accès aux services bancaires d'une population très modeste et diverse. J'ai insisté sur le fait que dans les communes de la couronne de la métropole mancelle, les modifications d'organisation envisagées pour adapter le service doivent garantir la permanence et la qualité du service.

Le secrétaire d'Etat, a reconnu de fortes baisses de fréquentation dans plusieurs des communes et la nécessité de maintenir la présence postale. Des discussions sont en cours. En tout état de cause, rien ne peut se faire sans l'accord préalable du maire. Pour ce qui est du bureau du Mans une concertation est engagée à l'initiative de plusieurs élus dont je fais partie. J'ai soutenu l'idée d'une consultation publique des habitants et usagers sur Le Mans, qui aura bien lieu. Il faudra à la suite déterminer la meilleure solution.

Transports – Mobilité

L'échangeur de CONNERRÉ, c'est en route !



A la manifestation demandant la réalisation des travaux de l'échangeur de CONNERRÉ

L'Etat a décidé en 2016 d'un nouveau plan d'investissement autoroutier avec 32 opérations en France. Dès son annonce faite j'avais saisi le ministre des transports en faisant valoir l'intérêt du dossier de l'échangeur de Connerré pour la sécurité et le développement économique. A la suite des négociations ont été engagées avec les collectivités territoriales et le conseil départemental qui apporteront 7,8 Millions € et la société d'autoroute qui financera le reste du projet. Je suis heureuse de l'issue de ce dossier pour lequel je me suis engagée depuis plusieurs années et qui sera bénéfique pour toute une partie du département.

Améliorer le train pour tous et défendre la desserte TGV du Mans

Depuis plusieurs années, je demande que la SNCF donne une priorité nouvelle au train et rende abordable le prix des billets de train par TGV sur la

portion Le Mans - Paris. Je viens de renouveler ma demande à l'Etat de tarifs moins élevés et un vrai engagement pour qu'une fois le contournement de la ville réalisé avec la nouvelle ligne vers la Bretagne (certaines informations laisseraient entendre que certains trains ne s'arrêteront plus ; de plus la pratique de tarifs élevés conduirait les usagers modestes à renoncer aux TGV ce qui amènerait la SNCF à justifier une moindre desserte) la fréquence et l'arrêt des TGV au Mans soient garantis.

Consommation

« Articles soldés » ma proposition pour mieux protéger les consommateurs

J'ai proposé à la secrétaire d'Etat chargée de la consommation que le prix de référence (celui sur lequel on applique la réduction) soit un prix moyen pratiqué par le commerçant pendant une certaine période. Actuellement le prix peut n'avoir été que celui d'un jour... Cela éviterait des abus concernant de prétendues promotions qui ne le sont pas.

Santé et prévention

Accès aux soins : réforme des études médicales et aides à l'installation de médecins et paramédicaux

Je suis intervenue auprès de la ministre de la santé pour que soient revues les conditions auxquelles l'installation des médecins généralistes en ville et de réalisation des maisons médicales en milieu rural sont aidées. La ministre m'a confirmé une adaptation de la réglementation en 2017 et 2018. D'autres mesures ont été prises qui vont permettre d'augmenter le nombre de médecins : l'augmentation du nombre de places d'étudiants en médecine et, en fin d'études, la possibilité pour des étudiants aidés financièrement de choisir une spécialité qui les intéresse, en dehors du concours national, dans une région qui en a besoin. Tout cela prend un peu du temps (celui de la formation) mais cela aura des effets concrets pour un département comme le nôtre.

Sécurité : des réalisations concrètes

Gendarmerie de CONNERRÉ, des locaux plus grands obtenus en 2014 et livrés en 2017

La gendarmerie de la brigade de Connerré est en cours de reconstruction.

Située à proximité de la future bretelle d'autoroute, elle sera plus grande que la précédente. J'avais obtenu sa reconstruction par une décision du Premier ministre en 2014.

Commissariat du MANS, des crédits et une première pierre obtenus avec ténacité

Le 9 janvier 2017 Bernard Cazeneuve, premier ministre était au Mans pour y poser la 1ère pierre du futur commissariat du Mans. Depuis 2008 j'avais à plusieurs reprises demandé (par des questions notamment en séance) aux divers gouvernements la reconstruction du commissariat existant pour disposer de locaux fonctionnels et adaptés aux besoins des forces de police et améliorer l'accueil des usagers. J'avais aussi demandé des moyens matériels. Mes interventions argumentées ont contribué à la décision prise par le gouvernement en 2015 de reconstruire à neuf les principaux locaux de la police au Mans.



Marietta Karamanli et le Premier ministre pour l'inauguration de la reconstruction du commissariat.

Agriculture

Retraites des exploitants : l'améliorer

L'objectif fixé en 2012 est toujours de porter à 75 % du SMIC les retraites des exploitants ayant une carrière complète. La crise du secteur n'a pas permis de mobiliser les ressources de financement prévues. Une solution résiderait dans une augmentation minime du taux de cotisation sur les retraites complémentaires et une affectation par l'État de taxes sur le tabac et l'alcool. Des inquiétudes existent. J'ai demandé au gouvernement de mettre œuvre la réforme en tenant compte des interrogations.

Environnement

L'impact de l'accroissement des échanges

A l'occasion de la négociation des traités commerciaux internationaux, j'ai demandé que leurs effets sur l'environnement, notamment le climat et la biodiversité, soient pris en compte par une étude d'impact et un suivi après leur adoption.

Mieux isoler les logements collectifs et diminuer les charges de chauffage

Le chauffage représente le plus gros poste des consommations d'énergie dans l'habitat, comptant pour près de la moitié de la facture énergétique du logement. Dans les immeubles chauffés collectivement, le partage de la facture de chauffage entre les logements n'est pas toujours possible et peut être propice à une surconsommation car il est difficile de lier son comportement à la maison avec sa facture énergétique. Je soutiens l'objectif d'une protection thermique efficace de 100 000 logements par an (un éco prêt a été mis en place pour le financement).

Europe : mon rôle « Rapporteur » pour défendre les positions de la France en Europe

Depuis ma dernière lettre d'information j'ai été la rapporteure de 9 rapports sur des thèmes très différents qui ont, pour la plupart d'entre eux, abouti à une prise de position de l'Assemblée Nationale sur des projets et financements européens.

Sur la sécurité en Europe.

Les Etats sont très dépendants les uns des autres et ils sont plus efficaces s'ils collaborent entre eux. C'est vrai en matière de lutte contre le terrorisme ou de gestion des migrations. Ainsi j'ai proposé la création d'un corps de garde-frontières européens, insisté sur l'importance du caractère interopérable des différents fichiers de police pour que, sur le terrain, policiers et gendarmes interrogent de manière simultanée toutes les données nationales et européennes, soutenu la mise en place de systèmes intelligents de surveillance des frontières...l'ensemble des députés membres des commissions des lois et affaires européennes ont voté mes propositions.

Sur la culture et le cinéma.

J'ai défendu le principe d'un financement public car c'est le soutien de la collectivité qui permet la concurrence entre films de différents pays s'adressant à des publics ne parlant pas la même langue et n'ayant pas la même culture. En France la culture contribue 7 fois plus à la richesse nationale que l'industrie automobile avec 57,8 milliards d'euros de valeur ajoutée par an. En aidant près de 300 films par an, notre pays s'aide lui-même et contribue à exporter notre culture. Là encore l'Assemblée a unanimement voté mes propositions.

Logement et quartiers agir au quotidien

Habitat : construire, réhabiliter, élargir l'offre

Vice-présidente de LE MANS Métropole chargée de l'habitat, j'ai fait adopter le principe d'une aide à l'accession à la propriété du logement sur le territoire de Le Mans Métropole (6 communes de la circonscription). Il s'agit de réaliser 188 logements/an en accession dite « sécurisée » (17% de la production de logements). Le Mans Métropole apportera aux futurs acquéreurs une aide qui passera de 4 000 € aujourd'hui à 6 500 € voire 8 000 € par logement, via l'opérateur bailleur social qui réalisera ces logements (sous forme de diminution du prix de vente).



Pose de la 1^{ère} pierre de logements à Sargé

Quartiers, poursuivre la rénovation

J'ai défendu au plan national et régional la demande d'aide financière pour le logement social et les équipements publics pour les quartiers des Sablons - Bords de l'Huisne et Ronceray - Glonnières-Vauguyon. La demande d'aide que j'ai portée jusqu'au Chef de l'Etat visent les équipements : création d'un centre de santé municipal ; construction d'une nouvelle crèche municipale ; rénovation du gymnase de l'Epau ; travaux d'isolation des équipements publics, amélioration de l'Ile aux sports ; restructuration du centre commercial de l'Epau ; réaménagement du boulevard des Glonnières...



En compagnie du directeur de l'agence d'Etat chargée de la rénovation des quartiers en visite aux Ronceray - Glonnières - Sablons



Inauguration de «Chrisalide», nouvel espace dédié aux enfants du centre social Sud du Mans, ayant bénéficié de la dotation de la Députée

Réserve parlementaire : des aides aux projets d'équipement

Le 5 janvier dernier, 2017 j'ai remis aux associations et aux collectivités de la circonscription les dossiers d'attribution de la réserve parlementaire. Cette dotation de 130 000 € par député permet d'aider les projets des associations et les investissements des communes.

La répartition des sommes attribuées aux communes et aux associations est pour 2017 de 50.000 € pour les associations et de 80.000 € pour les communes. Depuis 2008 jusqu'à ce jour, ce sont plus de 817 500 € que j'ai pu faire attribuer, à savoir 267 500 € pour les associations et 549 750 €.

Depuis l'année 2013 et l'actuelle législature les dotations sont consultables sur le site de l'Assemblée Nationale.

J'ai pour ma part déjà pratiqué cette transparence depuis 2008 en informant chaque année l'ensemble des habitants du montant total de la réserve qui m'était accordée (montant très inférieur à ce qu'il est aujourd'hui car tous les députés ne percevaient pas jusqu'en 2012 la même somme pour leur circonscription ce qui était inéquitable).



La remise des dotations parlementaires

Transparence : des propositions encore d'actualité

En 2012 j'ai publié mes propositions en matière de transparence (<http://marietakaramanli.fr/interventions/renouveler-notre-democratie/article/marietta-karamanli-mes>). J'ai ainsi proposé d'assurer la transparence des indemnités perçues. Je suis favorable à rendre publics les revenus tirés de l'exercice d'un mandat en donnant à voir aussi la nature des charges supportées (par exemple je finance sur mes seules indemnités mon journal de députée sans publicité ni support d'entreprise), ce qui fait que parler des revenus sans les charges serait réducteur. Par ailleurs tous les députés n'ont pas les mêmes moyens selon qu'ils ont des collaborateurs dans des collectivités. Il faudrait donc en tenir compte. Sur l'utilisation des indemnités représentatives de frais, je suis favorable à ce que les charges figurent par nature et que les comptes soient préalablement certifiés et que ces règles s'appliquent à tous les élus y compris à partir d'un certain montant d'indemnités (par ex participation à un exécutif ou bénéfice d'un écrêtement). Enfin je suis favorable à ce que les élus déclarent tout intérêt ou activité qu'ils ont dans une entreprise, une organisation même non lucrative qui bénéficierait d'aides matérielles ou financières, tout cadeau ou présent y compris les invitations à des déjeuners ou voyages de travail, à partir d'un certain montant, toute aide directe ou indirecte dont ils bénéficieraient par une entreprise dans le cadre de leurs fonctions électives.

Mes propositions me semblent toujours d'actualité.

Quelques chiffres

Visites de l'Assemblée Nationale

Sur les 12 derniers mois près de 700 personnes ont pu à mon invitation découvrir l'Assemblée (élèves et enseignants, membres de clubs, d'associations ou encore responsable d'entreprises).

Courriers

Près de 4 500 courriers (arrivée et départ) ont été traités en 2016 par mes collaborateurs-trices (hors courriers électroniques).



En compagnie d'habitants de la 2^{ème} circonscription invités à visiter l'AN